

Biostimulant concentré à haute valeur nutritive

Homologation AMM 1190424



CARACTÉRISTIQUES

Pepton 85/16 est un biostimulant homologué toutes cultures, concentré en acides aminés et en Fer assimilable. **Pepton 85/16** contient **85% d'acides aminés dont 16% d'acides aminés libres** disponibles immédiatement pour la vigne.

PROCESS D'HYDROLYSE ENZYMATIQUE

Obtenu par un procédé maîtrisé d'hydrolyse enzymatique, **Pepton 85/16** est **exclusivement constitué d'acides aminés lévogyres**, la forme la plus assimilable pour les vignes. **Pepton 85/16** favorise ainsi de nombreuses réponses du métabolisme des vignes dont les **effets s'apparentent à ceux des hormones végétales naturelles**.

PRINCIPAUX INTÉRÊTS AGRONOMIQUES

- ✓ Stimule le développement des jeunes racines et de la vigne
- ✓ Active la floraison, la nouaison et le développement des fruits
- ✓ Accroît la résistance des vignes face aux situations de stress (*froid, chaleur, sécheresse, ralentissement de croissance...*)
- ✓ Améliore l'assimilation de l'Azote et du Fer
- ✓ Augmente l'absorption des nutriments du sol

PRÉCONISATIONS VIGNE

Positionnement	Stades d'application	Dose foliaire	Dose au sol
Plantation	A la plantation	-	1 g / plant
	+ 15/21 jours	4 à 2 kg / ha	1 g / plant
Production	Stade 7/8 feuilles	2 kg / ha	3 kg / ha
	Stade Nouaison - Petit pois	1,5 kg / ha	3 kg / ha
	+ 15/21 jours	1,5 kg / ha	2 kg / ha
Mélange avec Fer	Pour chaque application de Fer	-	1 g / plant

Les recommandations ci-dessus ne sont que des informations générales, à adapter aux conditions de la parcelle. Avec des produits à base de soufre, huile et cuivre, en raison de certaines sensibilités variétales, il est recommandé de consulter votre conseiller.

DISSOLUTION INSTANTANÉE - WG

Produit **micro-granulé** de forme **WG** (ultra-dispersible), **100 % soluble**

- ✓ Produit pur, facile à utiliser
- ✓ Compatibilité physique avec la plupart des produits phytosanitaires et des fertilisants

COMPOSITION

Biostimulant à base d'acides aminés libres. Matière fertilisante à base d'acides aminés d'origine animale. Homologation AMM 1190424. Produit **utilisable en agriculture biologique**, conformément au règlement CE 834/2007.

ANALYSE

- ✓ **Acides Aminés totaux : 85 %** dont 83% en chaînes courtes
- ✓ **Acides Aminés libres : 16 %**
- ✓ **Azote total (N) : 13 %** dont 12 % organique
- ✓ **Fer total (Fe) : 2000 ppm**
- ✓ **Matière sèche : 95 %**

CONDITIONNEMENT

Sac de 5 kg
Carton de 20 kg
Palette 500 kg



Distribué par :

